



DEMANDE D'AVIS SUR EQUIPEMENT
PUBLIC D'ELECTRICITE
(Art.R421-15 du code de l'urbanisme)

MAIRIE DU HORPS
8 rue des Moulins
0
53640 LE HORPS
mairie@le-horps.fr

Doc. Urbanisme n° :	PC0531162500002	P	Date D.U. :	17 décembre 2025	version réponse TE53 :	V2
Demandeur :	Le Horps - Bois Richard PV - Mr DEBONNE Mathieu					
Commune de :	HORPS_LE		lieu dit :	Le Bois Richard		
Ref Cadastre :	Préfixe :	0	Section :	ZH	Parcelle(s) :	126
Service instructeur/CCU :	Mayenne Communauté					
Affaire suivi par :	Eva METAL	N° chrono 268		Annule et remplace envois précédent		

Veuillez trouver ci-dessous les informations relatives au projet cité en référence :

Le terrain est-il correctement desservi ? (d'un point de vue électrique)	Non	(AVIS FAVORABLE AVEC RESERVES)
---	-----	--------------------------------

Territoire d'énergie Mayenne émet un avis favorable sous réserve des prescriptions ci-dessous. Ce projet nécessite :

Cette demande d'urbanisme concerne une installation de production d'électricité. Conformément au Code de l'énergie, les coûts de raccordement aux réseaux électriques sont à du demandeur.

- Message pour le pétitionnaire :

Afin d'avoir une estimation de ces coûts, le pétitionnaire devra faire sa demande de raccordement auprès d'Enedis (service raccordement) en précisant qu'il a obtenu son autorisation d'urbanisme et en indiquant les détails de sa production d'énergie.

Les demande doit être faite par le portail internet d'Enedis :

- > Portail ENEDIS pour effectuer tout type de demande de raccordement (conso ou production)
<https://connect-racco.enedis.fr/prac-internet/login/>
- > Portail ENEDIS réservé aux entreprises pour effectuer sa demande de raccordement producteur
<https://www.raccordement-entreprise-enedis.fr/>

Observation(s) Complémentaire(s) :

Installation de production ou stockage d'énergie sous maîtrise d'ouvrage Enedis

Panneaux photovoltaïque

Nous vous rappelons que l'évolution de ce dossier est conditionnée à votre réponse.

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, en l'expression de nos sentiments distingués.

Fait à Changé, le 15 janvier 2026
Eva METAL pour Alain DELEAUNE

Copie transmise pour information :

- ENEDIS urbanisme-pdl@enedis.fr
- Service Instructeur urbanisme@mayennecommunaute.fr

